

# **AMB CONSULTANTS**

**Société de Commissariat aux Comptes**

2 rue Brient 1er  
44110 CHATEAUBRIANT  
Tél : 02.40.81.03.15  
Fax : 02.40.28.32.01

## **ACPM**

**AIDE AUX CHOMEURS  
DU PAYS DE LA MEE**

**Association Intermédiaire**

**14 Rue des Vauzelles**

**44110 CHATEAUBRIANT**

## **RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2006**

Société de Commissariat aux Comptes Membre de la Compagnie  
Régionale des Commissaires aux Comptes de Rennes

S.A.R.L. au capital de 7 622,45 Euros  
RCS NANTES B 393 262 944 - APE 741C - SIRET 393 262 944 00019

SOMMAIRE

	Pages
* RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES	1 & 2
* BILAN	3 & 4
* COMPTE DE RESULTAT	5 & 6
* ANNEXE COMPTABLE	7 à 17



SARL AMB CONSULTANTS  
SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES  
INSCRITE AUPRES DE LA COUR D'APPEL DE RENNES  
2 rue Brient 1er  
44110 CHATEAUBRIANT

à l'Association ACPM  
Aide aux Chômeurs  
Du Pays de la Mée

14, Rue des Vauzelles  
44110 CHATEAUBRIANT

Objet : Exercice clos le 31 décembre 2006  
**RAPPORT GENERAL** du Commissaire aux Comptes

Mesdames, Messieurs les Sociétaires,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale du 06 avril 2006, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2006 sur :

\* le contrôle des comptes annuels de l'association ACPM tels qu'ils sont joints au présent rapport,

\* la justification de nos appréciations,

\* les vérifications spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration réuni en bureau. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.



## **I. Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous avons estimé que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## **II. Justifications des appréciations**

En application des dispositions de l'article L.823-9 du code de commerce, les appréciations auxquelles nous avons procédé, portant notamment sur les principes comptables suivis et les procédures retenues pour l'arrêté des comptes au 31 décembre 2006 :

- Les subventions : Les subventions sont comptabilisées en produits sur l'exercice 2006 et sont affectées conformément aux conventions.

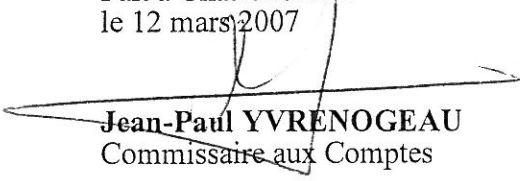
Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve, exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **III. Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les documents adressés aux sociétaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Châteaubriant  
le 12 mars 2007

  
**Jean-Paul YVRENOGEAU**  
Commissaire aux Comptes

1 - BILAN



# Bilan - Actif

## du 01/01/2006 au 31/12/2006

- 3 -

Mode de travail : Réel/Simulé/Brouillard

Devise : EUR

Code	Intitulé	Brut	Amortiss.	Net	Net N-1
AA	Capital souscrit non appelé				
	<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
AB	Frais d'établissement				
AD	Frais de recherche et de développement				
AF	Concessions, brevets et droits similaires	3 166.70	3 166.70		
AH	Fonds commercial				
AJ	Autres immobilisations incorporelles				
AL	Avances sur immobilisations incorporelles				
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
AN	Terrains				
AP	Constructions				
AR	Installations techniques, matériel & outillage indust.	10 452.20	5 477.79	4 974.41	3 810.02
AT	Autres immobilisations corporelles	91 882.33	37 622.87	54 259.46	16 848.00
AV	Immobilisations en cours				
AX	Avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>				
AZ	Participations				
BB	Créances rattachées à des participations				
BD	Autres titres immobilisés				
BF	Prêts				
BH	Autres immobilisations financières				
<b>BJ</b>	<b>TOTAL (I)</b>	<b>105 501.23</b>	<b>46 267.36</b>	<b>59 233.87</b>	<b>20 658.02</b>
	<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
	<b>STOCKS</b>				
BL	Matières premières, approvisionnements				
BN	En cours de production de biens				
BP	En cours de production de services				
BR	Produits intermédiaires et finis				
BT	Marchandises				
BV	Avances et acomptes versés sur commandes				
	<b>CREANCES</b>				
BX	Clients et comptes rattachés	36 482.74	2 624.80	33 857.94	22 069.65
BZ	Autres créances	51 008.12		51 008.12	170 727.54
CB	Capital souscrit et appelé, non versé				
	<b>DIVERS</b>				
CD	Valeurs mobilières de placement				
CF	Disponibilités	225 277.66		225 277.66	131 860.15
	<b>Comptes de régularisation</b>				
CH	Charges constatées d'avance	897.10		897.10	1 060.76
<b>CJ</b>	<b>TOTAL (II)</b>	<b>313 865.62</b>	<b>2 624.80</b>	<b>311 040.82</b>	<b>325 718.10</b>
CL	Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
CM	Primes de remboursement des obligations (IV)				
CN	Ecart de conversion actif (V)				
<b>CO</b>	<b>TOTAL GENERAL (0 à V)</b>	<b>419 166.85</b>	<b>48 892.16</b>	<b>370 274.69</b>	<b>346 376.12</b>



# Bilan - Passif avant répartition

## du 01/01/2006 au 31/12/2006

- 4 -

Mode de travail : Réel/Simulé/Brouillard

Devise : EUR

Code	Intitulé	Net	Net N-1
	<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
DA	Capital social ou individuel		
DB	Primes d'émission, de fusion, d'apport...		
DC	Ecarts de réévaluation		
DD	Réserve légale		
DE	Réserves statutaires ou contractuelles		
DF	Réserves réglementées		
DG	Autres réserves	192 326.24	93 046.37
DH	Report à nouveau		
DI	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	1 056.61	99 279.87
DJ	Subventions d'investissement	9 619.18	
DK	Provisions réglementées		
DL	<b>TOTAL (I)</b>	<b>203 002.03</b>	<b>192 326.24</b>
	<b>Autres fonds propres</b>		
DM	Produits des émissions de titres participatifs		
DN	Avances conditionnées		
DO	<b>TOTAL (II)</b>		
	<b>Provisions pour risques et charges</b>		
DP	Provisions pour risques	4 049.00	2 503.00
DQ	Provisions pour charges		
DR	<b>TOTAL (III)</b>	<b>4 049.00</b>	<b>2 503.00</b>
	<b>DETTES</b>		
DS	Emprunts obligataires convertibles		
DT	Autres emprunts obligataires		
DU	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	38 516.46	15 000.00
DV	Emprunts et dettes financières divers		
DW	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DX	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 341.27	5 432.91
DY	Dettes fiscales et sociales	91 110.05	64 940.78
DZ	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
EA	Autres dettes	5 761.83	37 038.06
EB	Produits constatés d'avances	15 494.05	29 135.13
EC	<b>TOTAL (IV)</b>	<b>163 223.66</b>	<b>151 546.88</b>
ED	Ecarts de conversion passif (V)		
EE	<b>TOTAL GENERAL (I à V)</b>	<b>370 274.69</b>	<b>346 376.12</b>



2 - COMPTE DE RESULTAT





## Compte de résultat de l'exercice du 01/01/2006 au 31/12/2006

Mode de travail : Réel/Simulé/Brouillard

Devise : EUR

Code	Intitulé	Net	Net N-1
	<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
FS	Achats de marchandises (y compris droits de douane)		
FT	Variation de stock (marchandises)		
FU	Achats de mat. pre. et autres approvisionnements (et droits de douane)		
FV	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)		
FW	Autres achats et charges externes	54 243.39	41 807.84
FX	Impôts, taxes et versements assimilés	18 620.00	14 365.00
FY	Salaires et traitements	498 312.31	404 484.06
FZ	Charges sociales	114 215.71	89 948.58
	<b>DOTATIONS D'EXPLOITATION</b>		
	<i>Sur immobilisations</i>		
GA	- dotations aux amortissements	10 733.02	7 685.47
GB	- dotations aux provisions	1 546.00	
GC	Sur actif circulant : dotations aux provisions	2 824.80	
GD	Pour risques et charges : dotations aux provisions		
GE	Autres charges	12.37	27 612.50
GF	<b>TOTAL des CHARGES d'EXPLOITATION (II)</b>	<b>700 307.60</b>	<b>585 703.45</b>
	<i>Opérations en commun</i>		
GH	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
GI	Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
	<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
GQ	Dotations financières aux amortissements et provisions		
GR	Intérêts et charges assimilées	498.44	0.82
GS	Différences négatives de change		
GT	Charges nettes de cessions sur valeurs mobilières de placement		
GU	<b>TOTAL des CHARGES FINANCIERES (VI)</b>	<b>498.44</b>	<b>0.82</b>
	<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
HE	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		1 435.31
HF	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		330.26
HG	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
HH	<b>TOTAL des CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)</b>		<b>1 765.57</b>
GW	<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>(3 258.61)</b>	<b>25 428.88</b>
HJ	Participation des salariés aux fruits de l'expansion (IX)		
HK	Impôts sur les bénéfices (X)		
HM	<b>TOTAL des CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>700 806.04</b>	<b>587 469.84</b>
GG	<b>1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>(5 020.15)</b>	<b>24 320.45</b>
GV	<b>2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)</b>	<b>1 761.54</b>	<b>1 108.43</b>
HI	<b>3 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	<b>4 315.22</b>	<b>73 850.99</b>
HN	<b>4 - BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)</b>	<b>1 056.61</b>	<b>99 279.87</b>



Code	Intitulé	Net	Net N-1
	<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
FC	<i>Ventes de marchandises</i>		
FF	Production vendue (biens)		
FI	Production vendue (services)	269 658.75	179 003.71
FL	<b>CHIFFRE D'AFFAIRES NET</b>	269 658.75	179 003.71
FM	Production stockée		
FN	Production immobilisée		
FO	Subventions d'exploitation	405 389.24	381 762.62
FP	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	152.37	1.00
FQ	Autres produits	20 087.09	49 256.57
FR	<b>TOTAL des PRODUITS D'EXPLOITATION (I)</b>	695 287.45	610 023.90
	<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
GJ	Produits financiers de participations	2 259.98	1 109.25
GK	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
GL	Autres intérêts et produits assimilés		
GM	Reprises sur provisions et transferts de charges		
GN	Différences positives de change		
GO	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
GP	<b>TOTAL des PRODUITS FINANCIERS (V)</b>	2 259.98	1 109.25
	<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
HA	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		74 616.56
HB	Produits exceptionnels sur opérations en capital	4 315.22	1 000.00
HC	Reprises sur provisions et transfert de charges		
HD	<b>TOTAL des PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)</b>	4 315.22	75 616.56
HL	<b>TOTAL des PRODUITS (I+III+V+VII)</b>	701 862.65	686 749.71
GG_	<b>1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	(5 020.15)	24 320.45
GV_	<b>2 - RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>	1 761.54	1 108.43
HI_	<b>3 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	4 315.22	73 850.99
HN_	<b>BENEFICE ou PERTE (total des produits - total des charges)</b>	1 056.61	99 279.87

3 - ANNEXE LEGALE



**A.C.P.M.**  
14 Rue des Vauzelles  
44110 CHATEAUBRIANT

## Règles et méthodes comptables

(Décret n°83-1020 du 29-11-1983 - articles 7, 21 24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

### ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2006 dont le total est de 464 301,17 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat positif de 1 056,61 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2006 au 31/12/2006.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

En règle générale, pour des acquisitions "à neuf", les amortissements pour dépréciation sont calculés en fonction de la durée de vie prévue de ces immobilisations.

Suite à l'application du règlement 2004-06 sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs, aucune immobilisation n'a été décomposée, ou durée d'amortissement modifiée.

#### Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

**A.C.P.M.**

14 Rue des Vauzelles  
44110 CHATEAUBRIANT

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Au 31 décembre 2006, il est inscrit une provision de 2 624,80 euros.

Changement de méthodes

Il n'y a pas de changement de méthode d'évaluation au cours de l'exercice

Il n'y a pas de changement de méthode de présentation au cours de l'exercice.

Provision pour Congés Payés

Les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2006 intègre le montant des indemnités de congés payés acquises pour chaque salarié ainsi que les charges sociales et fiscales correspondantes pour un montant de 24 802,79 Euros.

Provision pour les droits au DIF

Les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2006 intègre le montant des droits aux DIF acquis par les salariés ainsi que les charges sociales et fiscales correspondantes pour un montant de 4 440,68 €, pour un total de 239,36 heures.

Provision pour l'engagement de Départ à la retraite

Une provision pour engagement de Départ à la retraite acquis au 31 décembre 2006 par les salariés permanents, pour un montant de 4 049 €, a été comptabilisée dans un compte 153.

Les faits significatifs

Afin que le lecteur des comptes puisse porter un jugement avisé, les informations complémentaires significatives suivantes sont données :

Bureaux de l'association :

Les bureaux de l'association ont déménagé de manière pérenne le 1<sup>er</sup> juillet 2006 au 14 rue des Vauzelles dans l'atelier n°4 de la Pépinière d'entreprise à Châteaubriant.

Transformation des contrats :

Au début de l'exercice 2006, les derniers contrats emploi solidarité (CES) ont été transformés en contrats d'accompagnement vers l'emploi (CAE) et contrats d'avenir (CA).

Au 1<sup>er</sup> septembre 2006, les nouveaux contrats d'accompagnement vers l'emploi (CAE) sont signés pour un horaire hebdomadaire de 24 heures.

**A.C.P.M.**

14 Rue des Vauzelles  
44110 CHATEAUBRIANT

Emprunt :

Pour l'acquisition d'un deuxième camion minibus, en remplacement d'un autre véhicule hors service, l'association a souscrit un nouvel emprunt de 20 000 € en septembre 2006. En décembre 2006, il a été attribué par la fondation d'entreprise CREAvenir un prêt d'honneur de 10 000 euros, ainsi qu'un don de 3 000 euros, pour l'aider l'association dans l'acquisition de son nouveau camion.

Aménagement local :

Pour l'aménagement du nouveau local, il a été fait l'acquisition de matériels (copieur d'occasion, armoires basses, tables et chaises pour la salle de réunion, lave linge et sèche linge pour le chantier...) pour un montant total de 22 063,30 Euros.

Subvention d'investissement :

Le Conseil Général a accordé en juillet 2006 à l'association une subvention d'investissement de 10 433,90 euros, pour le renouvellement de son matériel informatique.

Activité Look et Bien-Etre

Depuis juillet 2006, l'association est porteuse du projet Look et Bien-Etre, conduit par un collectif de partenaires du Pays de Châteaubriant.

A.C.P.M.  
14 Rue des Vauzelles  
44110 CHATEAUBRIANT

## PRODUITS A RECEVOIR

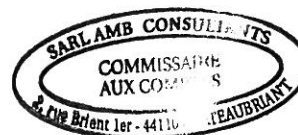
(Décret 83-1020 du 29-11-1983 - Article 23)

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	31/12/2006	31/12/2005
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisation financières		
Créances clients et comptes rattachés	36 482,74	22 069,65
Autres créances	51 008,12	170 727,54
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
	87 490,86	192 797,19

## CHARGES A PAYER

(Décret 83-1020 du 29-11-1983 - Article 23)

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	31/12/2006	31/12/2005
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 341,27	5 432,91
Dettes fiscales et sociales	91 110,05	64 940,78
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes :	5 761,83	37 038,06
	109 213,15	107 411,75



A.C.P.M.  
14 Rue des Vauzelles  
44110 CHATEAUBRIANT

### PRODUITS ET CHARGES CONSTATES D'AVANCE

(Décret 83-1020 du 29-11-1983 - Article 23)

<b>Produits constatés d'avance</b>	<b>31/12/2006</b>	<b>31/12/2005</b>
Produits d'exploitation	15 494,05	29 135,13
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
	15 494,05	29 135,13

<b>Charges constatées d'avance</b>	<b>31/12/2006</b>	<b>31/12/2005</b>
Charges d'exploitation	897,10	1 060,76
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
	897,10	1 060,76





A.C.P.M.  
14 Rue des Vauzelles  
44110 CHATEAUBRIANT

## IMMOBILISATIONS

Cadre A	Valeur brute début d'exercice	Augmentation	
		Réévaluations	Acquisitions
Immobilisations incorporelles			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	<b>Total I</b>	3 166,70	-
Immobilisations corporelles			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		7 881,16	3 061,04
Installations générales, agencements et aménagements divers		1 987,38	1 184,04
Matériel de transport		47 480,72	24 224,00
Matériel de bureau et informatique, mobilier		13 621,69	20 879,26
	<b>Total II</b>	70 970,95	-
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalence		-	-
Autres participations		-	-
Autres titres immobilisés		-	-
Prêts et autres immobilisations financières		-	-
	<b>Total III</b>	0,00	-
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III)</b>		74 137,65	49 348,34

Cadre B	Diminutions		Valeur brute	Réévaluations
	Par virement	Par cession	fin d'exercice	Valeur d'origine
Immobilisations incorporelles				
Autres postes d'immobilisations incorporelles (I)	*	*	3 166,70	*
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériel et outillage industriels		490,00	10 452,20	-
Installations générales, agencements et aménag. divers		1 987,38	1 184,04	-
Matériel de transport		10 837,86	60 866,86	-
Matériel de bureau et informatique, mobilier		4 669,52	29 831,43	-
	-	17 984,76	102 334,53	-
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence	-	-	-	-
Autres participations	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières	-	-	-	-
	-	-	-	-
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III)</b>	-	17 984,76	106 501,27	-

A.C.P.M.

1 Rue des Vauzelles

44110 CHATEAUBRIANT

## AMORTISSEMENTS

Cadre A SITUATION ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Valeur en début d'exercice	Augmentation Dotations	Diminutions Sorties/Reprises	Valeur en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
<b>Total I</b>	3 166,70			3 166,70
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 071,14	1 896,65	490,00	5 477,79
Installations générales, agencements et aménagements divers	1 930,75	175,03	1 987,38	118,40
Matériel de transport	32 382,33	7 097,33	10 837,86	28 641,80
Matériel de bureau et informatique, mobilier	11 928,71	1 564,01	4 630,05	8 862,67
<b>Total II</b>	50 312,93	10 733,02	17 945,29	43 100,66
<b>TOTAL GENERAL (I + II)</b>	53 479,63	10 733,02	17 945,29	46 267,36

Cadre B VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET L'EXERCICE				Cadre C PROV.AMOR DEROGATOIRES	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Dotations	Reprises
Immobilisations incorporelles					
Aut. immobilisations incorpor	(I) -	-	-		
Immobilisations corporelles					
Instal. techn., matériel outil. industriels	1 896,65	-	-		
Instal. génér., agenc. et aménag. divers	175,03	-	-		
Matériel de transport	7 097,33	-	-		
Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 564,01	-	-		
<b>(II)</b>	10 733,02	-	-		
<b>TOTAL GENERAL (I + II)</b>	10 733,02	-	-		

Cadre C MOUVEMENTS DES CHARGES A RÉPARTIR S/PLUSIEURS EXERCICES		Montant net début d'exercice	Augmentations	Dotations exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Charges à répartir sur plusieurs exercices		-	-	-	-
Primes de remboursement des obligations		-	-	-	-



A.C.P.M.  
 14 Rue des Vauzelles  
 44110 CHATEAUBRIANT

**PROVISIONS INSCRITES AU BILAN**

	Montant au début de l'exercice	Augmentations Dotations exercice	Diminutions Reprises exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour garantie des travaux de M&D				
Provisions pour licenciement de personnel permanent				
Provisions pour engagement Départ à la retraite	2 503,00	1 546,00		4 049,00
Autres provisions pour risques et charges				
<b>(I)</b>	<b>2 503,00</b>	<b>1 546,00</b>	<b>-</b>	<b>4 049,00</b>
Provisions pour dépréciations				
Provisions sur immobilisations incorporelles				
Provisions sur immobilisations corporelles				
Provisions sur titres de participation				
Provisions sur autres immobilisations financières				
Provisions sur stocks et encours				
Provisions sur comptes clients		2 624,80		2 624,80
Autres provisions pour dépréciations				
<b>(II)</b>	<b>-</b>	<b>2 624,80</b>	<b>-</b>	<b>2 624,80</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 503,00</b>	<b>4 170,80</b>	<b>-</b>	<b>6 673,80</b>

	4 170,80	
Dont dotations et reprises :		
- d'exploitation		
- financières		
- exceptionnelles		

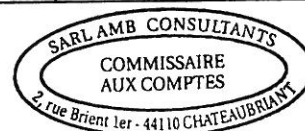
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation de l'exercice (Art.39-1-5 du CGI)



**A.C.P.M.**14 Rue des Vauzelles  
44110 CHATEAUBRIANT**ETAT DES CREANCES ET DES DETTES**

<b>Cadre A</b>	<b>ETAT DES CREANCES</b>	<b>Montant brut</b>	<b>A 1 an au plus</b>	<b>A plus d'1 an</b>
De l'actif immobilisé				
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
De l'actif circulant				
Clients douteux ou litigieux				
Autres créances clients				
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Autres impôts taxes et versements assimilés				
Divers				
Débiteurs divers				
Charges constatées d'avance				
<b>Total</b>		<b>88 387,96</b>	<b>88 387,96</b>	<b>-</b>

<b>Cadre B</b>	<b>ETAT DES DETTES</b>	<b>Montant brut</b>	<b>A 1 an au plus</b>	<b>De 1 à 5 ans</b>	<b>A plus de 5 ans</b>
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit :					
- à un an maximum à l'origine					
- à plus d'un an à l'origine					
Emprunts et dettes financières diverses					
Fournisseurs et comptes rattachés					
Personnel et compte rattachés					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux					
Obligations cautionnées					
Autres impôts, taxes et versements assimilés					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Autres dettes					
Produits constatés d'avance					
<b>Total</b>		<b>163 223,66</b>	<b>137 044,72</b>	<b>26 178,94</b>	<b>-</b>



A.C.P.M.

4 Rue des Vauzelles

41110 CHATEAUBRIANT

**ENGAGEMENTS FINANCIERS**

(Décret 83-1020 du 29-11-1983 - Articles 24-9 et 24-16)

Engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals, cautions et garanties	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Engagements en matière de pensions, retraites, et assimilés	4 049,00
Autres engagements donnés :	
<b>Total (1)</b>	<b>4 049,00</b>

(1) Dont concernant :

- les dirigeants
- les filiales
- les participations
- les autres entreprises liées

Dont engagements assortis de sûretés réelles

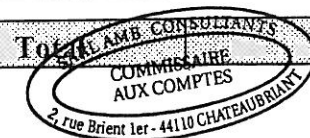
Engagements reçus	Montant
<b>Total (2)</b>	

(1) Dont concernant :

- les dirigeants
- les filiales
- les participations
- les autres entreprises liées

Dont engagements assortis de sûretés réelles

Engagements réciproques	Montant



A.C.P.M.  
14 Rue des Vauzelles  
44110 CHATEAUBRIANT

### LES EFFECTIFS

	31/12/2006	31/12/2005
Ingénieurs, cadres		
Agents de maîtrise		
Employés, techniciens	13	12
Ouvriers		



# **AMB CONSULTANTS**

**Société de Commissariat aux Comptes**

2 rue Brient 1er  
44110 CHATEAUBRIANT  
Tél : 02.40.81.03.15  
Fax : 02.40.28.32.01

**ACPM**

**AIDE AUX CHOMEURS  
DU PAYS DE LA MEE**

**Association Intermédiaire**

**14 Rue Des Vauzelles**

**44110 CHATEAUBRIANT**

**RAPPORT SPECIAL  
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2006**

Société de Commissariat aux Comptes Membre de la Compagnie  
Régionale des Commissaires aux Comptes de Rennes

S.A.R.L. au capital de 7 622,45 Euros  
RCS NANTES B 393 262 944 - APE 741C - SIRET 393 262 944 00019



SARL AMB CONSULTANTS  
SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES  
INSCRITE AUPRES DE LA COUR D'APPEL DE RENNES  
2 rue Brient 1er  
44110 CHATEAUBRIANT

à l'Association ACPM  
Aide aux Chômeurs  
Du Pays de la Mée

14, Rue Des Vauzelles  
44110 CHATEAUBRIANT

Objet : Exercice clos le 31 décembre 2006  
**RAPPORT SPECIAL du Commissaire aux Comptes**

Mesdames, Messieurs les Sociétaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont nous avons été avisés. Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention visée à l'article L. 612-5 du Code de commerce.

Fait à Châteaubriant,  
le 12 mars 2007

~~Jean Paul YVRENOGÉAU~~  
Commissaire aux Comptes